

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 15

Votants 18

L'an deux mille vingt deux

Le vingt et un juillet,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Madame PAUTHIER Marie-Françoise, 1^{ère} adjointe.

Date de la convocation du conseil municipal le 15 juillet 2022.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D48a_2022

**Tarif location de la
salle de la Gavotine**

Présents (15) : Mmes et Ms. PAUTHIER Marie-Françoise, TRINCAT Christophe, LAURANT Thierry, ZIMMERMANN Sophie, MICHOD Max, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, BURNET Stéphanie, PODEVIN Christian, PINGET Denis, GILLANT Olivier, VIOLLAZ Emilie, REBUT Sandra, GALLAY Claude, DUCRET Marie-Claire

Absent (1) : Mme GRIVEL Céline

Excusés (3) : GILLET Bruno (donne pouvoir à Mme PAUTHIER Marie-Françoise), VEZIN Pascale (donne pouvoir à M. PODEVIN Christian), WIART Florine (donne pouvoir à Mme VIOLLAZ Emilie)

Votants (18)

Mme PAUTHIER rappelle au conseil que la commune contraste une augmentation de ses dépenses engendrée par une forte inflation, estimée nationalement à 6.5 %.

Il est proposé au conseil d'adapter proportionnellement les tarifs des locations de la Gavotine pour l'année 2023 comme suit :

	Habitants / associations / entreprises de Saint Paul				extérieurs			
	Du vendredi au dimanche et jours fériés			week-end du vendredi au dimanche	Du vendredi au dimanche et jours fériés			week-end du vendredi au dimanche
	1/2 journée	journée			1/2 journée	journée		
La Gavotine Grande salle + bar	215 €	430 €		850 €	400 €	800 €		1 600 €
	Lundi au jeudi Hors jours fériés				Lundi au jeudi Hors jours fériés			
	105 €	215 €			215 €	430 €		
Hall - bar	55 €	105 €			135 €	265 €		
La Gavotine caution	1500 €							

Après avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité :

- **D'approuver les tarifs de la salle de la Gavotinière à partir du 1^{er} janvier 2023.**

Envoyé en préfecture le 08/09/2022

Reçu en préfecture le 08/09/2022

Affiché le

ID : 074-217402494-20220721-D048A_2022-DE

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Par délégation du Maire
Marie-Françoise PAUTHIER
1^{ère} adjointe